



Mémoire d'Auschwitz ASBL
Rue aux Laines, 17 boîte 50 – 1000 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 512 79 98
www.auschwitz.be • info@auschwitz.be

La manifestation de femmes allemandes à la Rosenstrasse (Berlin, 1943). Un acte de résistance oublié

Nathalie Peeters

Mémoire d'Auschwitz ASBL

Décembre 2023

Dans le chapitre « Peuple et race » de *Mein Kampf*, Hitler modélise et détaille son idéologie en établissant une hiérarchie des races : la race aryenne est jugée comme supérieure à toutes les autres ; en bas de l'échelle sont catégorisés les Juifs *Gegenrasse* (contre-race) ainsi que les *Untermenschen* (les sous-hommes) tels que les Slaves, et les Roms. Selon lui, tout mélange avec des races inférieures exercerait une influence néfaste sur la pureté et la puissance de la race aryenne : « Le mélange des sangs et la baisse du niveau racial qu'il entraîne sont l'unique cause de l'extinction des anciennes cultures ; car les hommes ne périssent pas en perdant des guerres, mais par la perte de cette force de résistance qui caractérise uniquement le sang pur. »¹

En septembre 1935, les lois de Nuremberg interdisent les *Mischehen* (mariages mixtes). Elles ne dissolvent cependant pas les unions déjà existantes entre Allemands et Juifs. Cette année-là, sur les quelque 500 000 personnes inscrites sur les listes des communautés juives d'Allemagne, environ 35 000 vivent dans la mixité².

Les mariages mixtes sont scindés en deux catégories : les mariages privilégiés et les mariages non privilégiés. Les mariages privilégiés consistent en des unions dans lesquelles seule la femme est juive, qu'ils aient des enfants ou non, ou ceux dont seul le mari est juif avec obligatoirement des enfants qui, dans les deux cas, sont élevés dans la foi chrétienne. Un mariage mixte non privilégié est défini comme un mariage dans lequel seul le mari est juif et qui est sans enfant, ou dont un des conjoints s'est converti au judaïsme et/ou dont les enfants sont élevés dans la foi juive.

En 1938, une loi autorise le divorce à condition que les protagonistes persuadent les tribunaux qu'ils n'auraient pas épousé leur conjoint s'ils avaient été avisés de la « Question juive ». Au cas où un mariage mixte se voyait annulé, le conjoint juif finira par être déporté.

Malgré de considérables pressions policières et communautaires, bon nombre de couples refusèrent de divorcer.

Les Juifs ayant contracté un mariage mixte furent provisoirement sauvés des déportations afin d'éviter de heurter la population allemande, mais cet état de fait expira fin février 1943, lorsque Joseph Goebbels décide de rendre Berlin *Judenfrei* (sans Juifs).

¹ Florent Brayard, Andreas Wirsching (dir.), *Historiciser le mal. Une édition critique de Mein Kampf*, Paris, Fayard, p. 340.

² Nathan Stoltzfus, *La Résistance des cœurs. Berlin 1943 : La révolte des femmes allemandes mariées à des Juifs*, Paris, Phébus, p. 43.

Les rafles commencent le 27 février 1943. Environ 10 000 Juifs œuvrant majoritairement dans des usines d'armement³ sont arrêtés par les SS de la *Leibstandarte Hitler*⁴ sur leur lieu de travail. Elles se poursuivent à leur domicile et dans la rue, opérées conjointement par la Gestapo et la police municipale. Les Juifs arrêtés sont emmenés dans divers endroits de rassemblement. En l'espace de quelques jours, quelques 8 000 d'entre eux sont déportés à Auschwitz. 2 000 conjoints juifs sont incarcérés dans l'ancien bureau d'aide sociale de la communauté juive au 2-4 Rosenstrasse près de la synagogue en plein cœur de Berlin. L'information se répand promptement. Alertées, des femmes aryennes allemandes – parfois accompagnées d'enfants – se rassemblent devant le bâtiment gardé par des SS et s'enquièreent de leurs proches.

Selon les historiens qui ont étudié la problématique, l'objectif des nazis était de transférer les détenus dans des camps de travaux forcés près de Berlin et dans d'autres villes allemandes. Mais ces épouses, mères, sœurs affolées, pensaient qu'ils allaient être déportés vers l'Est, et décidèrent d'agir.

La population allemande soupçonnait-elle le destin funeste qui attendait les Juifs après leur déportation ? Selon les travaux de l'historien américain Walter Laqueur : « Les massacres systématiques des *Einsatzgruppen* en Galicie orientale, en Biélorussie, en Ukraine et dans les pays baltes furent connus en Allemagne presque immédiatement⁵ [...] À la fin de 1942, des millions d'Allemands savaient que les Juifs avaient disparu [...] Mais les conditions exactes de l'extermination des Juifs n'étaient connues que d'un très petit nombre. »⁶

Il ne faut cependant pas en tirer une conclusion hâtive, tous ne savaient pas et ceux qui l'avaient entendu ne pouvaient souvent pas y croire, cela paraissait tellement impensable.

Quant aux femmes qui se rendent à la Rosenstrasse et vont y manifester pendant une semaine de jour comme de nuit, réclamant la libération de leurs proches, en scandant des slogans tels que « Gebt uns unsere Männer wieder ! » (« Rendez-nous nos maris ! ») Elles résistent courageusement, faisant fi du danger, des sommations des SS qui les menacent de faire feu, et risquent leur propre vie afin de sauver celle de leur proche.

Au plus fort de la mobilisation, il y eut plus de 600 manifestantes rassemblées en même temps et lorsque la protestation prit fin des milliers y avaient participé⁷.

Dans un premier temps, Goebbels a ordonné qu'elles soient délogées, possiblement par la crainte que cette dissidence notoire n'engendre de nouveaux mouvements et ne sensibilise le peuple allemand au programme de déportation et d'extermination des Juifs que le régime était attentif à dissimuler. L'autorité nazie était préoccupée par l'opinion publique, assurément il aurait été embarrassant de justifier des tirs sur une foule non armée et manifestant pacifiquement. Par ailleurs, il fallait à tout prix préserver la paix sociale et peut-être que la population allemande serait tentée de fraterniser avec des compatriotes qui avaient à cœur de protéger leur famille.

³ Les premières déportations des Juifs de Berlin vers l'Est ont débuté à la fin de l'année 1941, mais les nazis ont toléré que certains d'entre eux restent dans la capitale afin de conserver une main-d'œuvre qualifiée bon marché.

⁴ Division de la *Waffen-SS*.

⁵ Walter Laqueur, *Le terrifiant secret. La solution finale et l'information étouffée*, Paris, Gallimard, 2010, p. 38.

⁶ *Ibid.*, p. 242-243.

⁷ Nathan Stoltzfus, *op. cit.*, p. 35.

Goebbels exhorte Hitler à relâcher les détenus. Celui-ci accepte. 1 700 sont libérés, et 25 d'entre eux déjà envoyés à Auschwitz sont ramenés dans la capitale. Goebbels légitime ces libérations en prétextant que le moment était mal choisi. En réalité, il les fit relâcher parce que c'était la meilleure manière d'en finir avec la protestation, révélera Leopold Gutterer principal adjoint et représentant de Goebbels : « Goebbels libéra les Juifs pour éliminer à jamais toute protestation. Le meilleur moyen pour cela était d'en éradiquer complètement la cause [...] Pour éviter que d'autres ne tirent enseignement de cette protestation et n'aillent prendre exemple sur elle, il fallait éliminer toute raison de protester. L'agitation aurait pu être contagieuse... Pourquoi Goebbels les aurait-il tous [les protestataires] fait arrêter ? Cela n'aurait contribué qu'à une chose : susciter encore davantage d'agitation dans les familles des dernières personnes arrêtées. »⁸

Cette manifestation passive fut sans pareil en Allemagne⁹. Aucune des manifestantes allemandes n'a été arrêtée.

Le bâtiment du 2-4 Rosenstrasse a été gravement détérioré par un bombardement allié en 1945.

La première commémoration en hommage à ces femmes intrépides a eu lieu en RDA en 1988. Deux expositions temporaires ont vu le jour en 1992 et en 1993 sur la Rosenstrasse. En 1995 a été inauguré non loin de l'endroit où la manifestation s'est déroulée le « *Block der Frauen* », œuvre de la sculptrice allemande Ingeborg Hunzinger, créé de sa propre initiative.

En 1999, deux colonnes ont été érigées dans la Rosenstrasse, un ensemble de textes et d'images racontant l'histoire de cette manifestation y est affiché.

Ce récit méconnu de femmes ordinaires devenues des héroïnes en l'espace de quelques jours a indubitablement toute sa place dans l'histoire de la Résistance.



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Depuis 2003, l'action de l'ASBL Mémoire d'Auschwitz s'inscrit dans le champ de l'Éducation permanente.

À travers des analyses et des études, l'objectif est de favoriser et de développer une prise de conscience et une connaissance critique de la Shoah, de la transmission de la mémoire et de l'ensemble des crimes de masse et génocides commis par des régimes autoritaires. Par ce biais, nous visons, entre autres, à contrer les discours antisémites, racistes et négationnistes.

Persuadés que la multiplicité des points de vue favorise l'esprit critique et renforce le débat d'idées indispensable à toute démocratie, nous publions également des analyses d'auteurs extérieurs à l'ASBL.

⁸ Entretien avec Leopold Gutterer, 17 et 19 août 1986. Cité dans *ibid.* p. 355.

⁹ Une protestation de moindre ampleur de certaines autorités catholiques contre l'euthanasie des malades mentaux se déroula en 1941.